



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 18 septembre 2025

UNE OPÉRATION DE DÉMOUSTICATION À ORLÉANS

Un cas autochtone de chikungunya a été confirmé à Orléans. Une opération de démoustication va avoir lieu dans le quartier concerné. L'objectif de ce traitement est de limiter les risques de transmission à d'autres personnes en éliminant les moustiques adultes, vecteurs du virus et leurs gîtes larvaires.

L'opération de démoustication

Pour limiter les risques de propagation du chikungunya, l'Agence régionale de santé va mener des actions ciblées de démoustication dans le quartier des Montées, compte tenu de la présence du moustique tigre dans ce secteur.

Deux opérations de démoustication se dérouleront dans les soirées des vendredi 19 septembre et lundi 22 septembre 2025, entre 22h00 et 2h00 du matin. Les rues suivantes seront concernées :

- Une partie de la rue de la Binoche,
- l'allée de Diors
- l'allée des asters
- l'impasse des coquelicots
- une partie de la rue des lilas,
- une partie de la rue Primo Levi
- une partie de la rue Daniel Mayer,
- une partie de la rue des Montées
- une partie de la rue Bigot de Morogues.

Ci-contre, le plan des rues ou portions de rues concernées



Les habitants de ce quartier, concernés par l'opération, ont été informés des mesures à prendre par voie d'affichage et de tracts. Ces mesures sont à retrouver en annexe.

Si vous souhaitez vous rendre sur place vendredi soir pour couvrir l'opération, dans les conditions que nous aurons déterminées ensemble, nous vous demandons de bien vouloir nous en faire la demande auprès de ars-cvl-presse@ars.sante.fr.

Les bons gestes pour lutter contre le moustique tigre

Il est possible de lutter contre la prolifération du moustique en supprimant tous les endroits et objets pouvant contenir de l'eau. Si les récipients ne peuvent pas être vidés, l'accès à l'eau doit être supprimé en installant par exemple des moustiquaires sur les cuves d'eau de pluie, du sable dans les coupelles de fleurs, etc... Ces gestes simples sont rappelés sur le <u>site internet de l'ARS</u> et permettent également de limiter les nuisances, fortes, liées aux piqûres du moustique tigre. Le <u>site internet de l'ARS</u> apporte également des informations relatives aux opérations de démoustication, notamment avec une foire aux questions à destination des riverains.

Que faire en cas de symptômes ?

L'ARS Centre-Val de Loire rappelle qu'en présence de symptômes évocateurs du chikungunya, en particulier s'ils apparaissent dans les 15 jours qui suivent le retour d'un voyage en zone de circulation du virus, il est important de se protéger contre les piqures de moustiques, de limiter ses déplacements et de consulter immédiatement son médecin traitant.

Contacts presse:

ARS - Mathieu MERCIER, Responsable communication - Tél.: 02 38 77 31 23 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr

Préfecture du Loiret : Service régional de la communication interministérielle – <u>pref-communication@loiret.gouv.fr</u> – 02 38 81 40 35

Mesures à prendre par les habitants concernés dans le quartier des Montées.

Pour faciliter le déroulement de cette intervention et pour permettre une meilleure efficacité, nous vous remercions de :

- Faciliter l'accès à votre jardin.
- Couvrir les piscines, les bacs à sable et les bassins d'ornement contenant des poissons.
- ► Appliquer les bons gestes précisés ci-après.

Par principe de précaution, durant l'opération de pulvérisation et pendant 1 h après l'intervention, nous vous recommandons de :

- Fermer les fenêtres de votre habitation.
- Ne pas laisser du linge à sécher dehors.
- Ne pas vous tenir à proximité des engins de traitement pendant la pulvérisation.
- Éloigner vos animaux. Couvrir et ranger les gamelles et abreuvoirs.

Après une opération de pulvérisation, il est conseillé de :

- Rincer à l'eau vos mobiliers de jardin et jeux d'enfant.
- Attendre 3 jours pour consommer les fruits et les légumes de votre jardin.
- ► Rincer à l'eau avant consommation les fruits et légumes de votre potager.
- Privilégier les activités d'intérieur pour les enfants pendant 24 heures.

En cas d'apparition de sensations anormales à la suite du traitement, contactez votre médecin traitant ou le centre antipoison d'Angers 02 41 48 21 21